

Comédie



Le programme Comédie est un programme d'appui aux acteurs locaux qui s'engagent dans le dialogue territorial. Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent trouver un mode de gestion concertée de l'espace ou des ressources naturelles.

Le but du programme est d'aider les acteurs locaux en position de médiateurs et de diffuser la pratique de la concertation comme outil pour les politiques publiques de développement : facteur de démocratie, créateur de droit, instrument de régulation et de contractualisation. Ce programme est soutenu par la Fondation de France.



A retourner avant le 15 novembre 2007 à :
AFIP Bourgogne Franche-Comté
5 chemin du tissage
39700 Dampierre
Courriel : afip.bfc@wanadoo.fr
Tél. 03 84 80 11 56



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



Franche-Comté
Conseil régional



AGENCE RÉGIONALE
DE L'EAU
DE LA PAYSAN
DE FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTE



Rencontre régionale sur le dialogue territorial

La concertation entre acteurs locaux :

**Quelles valeurs ajoutées
pour la gestion des
territoires ?**

**Quelles perspectives pour
le Réseau Rural Régional ?**

**Le 26 novembre 2007
à Besançon, IUFM de Montjoux**

Organisation
AFIP Bourgogne et Franche Comté,
URCPIE de Franche-Comté
et Geyser

dans le cadre du programme COMEDIE*
(*Concertation et MEDiation pour l'Environnement et le développement local)

En partenariat avec
la Préfecture de Région,
le Conseil régional de Franche-Comté,
la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
et l'Agence de l'Eau RMC.



Pourquoi le dialogue territorial ?

Avec l'arrivée de nouvelles populations en zones rurales, la diminution du nombre d'agriculteurs, le développement des loisirs de pleine nature et la nécessité de préserver les ressources collectives, les territoires ruraux se transforment rapidement.

Leur gestion met en scène une pluralité d'acteurs aux intérêts divergents voire contradictoires et peut conduire à des situations de conflits. Prendre en compte la multiplicité des usages, encourager le dialogue entre différents acteurs, c'est favoriser la transformation des conflits en des projets communs et concertés de gestion de l'espace.

Concertation, médiation ou négociation constituent désormais des pratiques en voie d'expansion. Lorsqu'elles sont relatives à la gestion raisonnée de l'espace ou des ressources collectives (eau, paysage, biodiversité...), nous regroupons ces pratiques sous l'appellation plus générale de " **dialogue territorial** ".

Le réseau rural régional

Instrument du programme de développement rural 2007-2013 (FEADER), piloté par le Préfet de région et le Président du Conseil régional, il est à construire d'ici fin 2008.

Il a pour vocation à amener les acteurs des mondes agricole, forestier, environnemental et rural régionaux, concernés par le programme, à se rencontrer localement et échanger entre eux. Il doit être un outil d'information, de formation et d'appui aux projets de développement.

Programme prévisionnel

9h30 - Accueil des participants

10h à 10h30

- ▶ Ouverture de la rencontre régionale par M. Vuillermoz, Vice-président du Conseil Régional de Franche-Comté et M. Maffre, Secrétaire général pour les affaires régionales à la Préfecture de région
- ▶ Présentation de la journée par l'AFIP et l'URCPIE

10h30 - Séance plénière : " Dialogue territorial, concertation, médiation ... de quoi s'agit-il ? "
Propos introductifs par l'AFIP et Geysier

11h15 - Ateliers simultanés :
Des exemples de démarches de dialogue territorial menées en Franche-Comté et dans les régions limitrophes : quels enseignements ?
Objectif : examiner l'intérêt et les limites des démarches de dialogue territorial par rapport à différentes problématiques.

▶ **Atelier 1 : Gestion des espaces et développement économique**
• Un représentant du GAL du canal du Tonnerois pour le projet multi acteurs.
• Mme Piganiol, Communauté d'agglomération du Grand Besançon : mise en valeur de l'agriculture péri-urbaine.

▶ **Atelier 2 : Gestion de l'eau**
• M.Foret, Etablissement public territorial Saône Doubs : le contrat de vallée inondable Saône.
• Mme Toubale, Chambre d'agriculture du Doubs : Gestion de l'eau potable sur le bassin versant d'Arcier.

▶ **Atelier 3 : Gestion des paysages et des milieux**
• M. Chaput, ADAPEMONT : Natura 2000 et la gestion des milieux de la Petite Montagne.
• M. Laumond, Communauté de communes de la Haute Bruche : élaboration d'un plan paysage.

12h30 - déjeuner

14h à 16h30 - **Les conditions de développement du dialogue territorial et les actions à initier par le Réseau Rural Régional (RRR).**

14h - Séance plénière :

- ▶ Restitution des ateliers du matin
- ▶ Présentation du RRR par le Conseil Régional et la DRAF

14h30 - Travaux en 4 ateliers :
Objectif : Identifier quels sont les attentes et besoins des acteurs présents pour développer des démarches de dialogue territorial dans le cadre du Réseau Rural de Franche-Comté.

16h - Séance plénière

- ▶ Mise en commun des travaux des ateliers et réactions

16h30 : Conclusion par l'AFIP et l'URCPIE.
Clôture de la rencontre régionale par M. Maraval, Directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt

Objectifs

Organisée dans le cadre du **programme Comédie**, cette rencontre a pour objectif de :

▶ Faire connaître aux acteurs locaux des expériences de dialogue territorial menées en Franche-Comté ou dans des territoires limitrophes

▶ Diffuser les connaissances méthodologiques en matière d'animation de démarche de dialogue territorial

▶ Recenser, dans le cadre de la mise en place du **Réseau Rural Régional**, les attentes et besoins des acteurs locaux pour développer des démarches de dialogue territorial en Franche-Comté.

Coupon réponse

bulletin d'inscription et règlement
à renvoyer **avant le 15 novembre**

Rencontre régionale sur le dialogue territorial en Franche-Comté

nom et prénom : **participera à la rencontre régionale le 26/11/2007**

organisme : Inscription aux ateliers du matin :

coordonnées : Atelier 1 : gestion de l'espace et développement économique

..... Atelier 2 : gestion de l'eau (ressource, pollution, risques)

..... Atelier 3 : gestion des paysages et des milieux

..... **frais d'inscription et de repas : 15 €**
courriel : (joindre un chèque à l'ordre de l'AFIP BFC)